



#AimeTonAgri


dordogne.chambre-agriculture.fr


Entre tradition et innovation : comment transmettre aujourd'hui ?

Parce qu'une cessation d'activité se prépare et se réfléchit en amont, la Chambre d'agriculture vous invite à participer à une journée consacrée à la transmission/reprise lundi 13 novembre à Coulounieix-Chamiers ou en retransmission au lycée agricole de Monbazillac. Des stands et des ateliers programmés le matin permettront de rencontrer les différents experts de la Chambre d'agriculture et ses partenaires (MSA, notaires, banques, Safer, centres de gestion) et de poser vos questions.



(Ph. Chambre d'agriculture France)

Dans le cadre de la quinzaine nationale de la transmission des Chambres d'agriculture et du mois de la transmission de la Région Nouvelle-Aquitaine, les Chambres consulaires de Dordogne s'associent pour répondre à l'enjeu majeur du maintien du nombre d'entreprises en Dordogne (30 % des agriculteurs arriveront à l'âge de la retraite d'ici 2026).

Pour garantir une alimentation de qualité, maintenir et créer des emplois, assurer un équilibre dans l'économie

de nos territoires, protéger les paysages, maintenir la biodiversité et conserver une dynamique dans les territoires ruraux, il est primordial d'avoir suffisamment d'exploitations agricoles sur le département.

Cet enjeu majeur, la Chambre d'agriculture et ses partenaires le relèvent en accompagnant les agriculteurs qui souhaitent transmettre et en accueillant les porteurs de projet sur le territoire.

En effet, les candidats à la recherche d'une exploitation en Dordogne sont nombreux, encore faut-il qu'ils puissent trouver une exploitation pour les accueillir et le financement pour faire aboutir leur projet. « *Accompagner les agriculteurs dans leur projet de transmission, dans l'anticipation, et les mettre en contact avec les porteurs de projet demande un accompagnement humain afin que cette rencontre puisse déclencher un projet de transmission/reprise*, explique Pascal Chabaud, chargé de mission Transmission à la Chambre d'agriculture de Dordogne. *Et, parce que transmettre peut sembler difficile, nous présenterons lors de cette journée du 13 novembre des témoignages et de nouvelles possibilités qui s'offrent aux agriculteurs qui souhaitent transmettre dans un cadre individuel ou sociétaire.* »

>> Retrouvez le programme de l'événement sur monprojet-monaffaire.fr.

EN CHIFFRES

• 2022 •

La transmission en Dordogne avec la Chambre d'agriculture

444
cessations
pour
269
installations

341
installations
faites par le RDI*
depuis 1996
soit 1/mois

120
conseils
transmission

151
exploitations
inscrites au RDI

82 429
connexions annuelles
sur le site*

* repertoireinstallation.com

Le RDI (Répertoire Départ Installation) est une plateforme de service public mise en œuvre dans chaque département par les Chambres d'agriculture.

Les étapes clés pour une transmission réussie

Pour favoriser la réussite des projets de transmission, la Chambre d'agriculture, à travers son équipe de conseillers spécialisés, accompagne les agriculteurs dans toutes les étapes de leur projet de cessation d'activité. Une transmission réussie comprend quelques étapes clés :

- démarrer la réflexion 2 à 3 ans avant la cessation d'activité ;
- construire un projet de transmission concerté en famille ;
- avoir un projet de transmission qui peut s'adapter à celui du repreneur ;
- proposer un montant de reprise qui soit en phase avec le projet de financement.

Le Répertoire Départ Installation : un outil au service de la transmission

Le Répertoire Départ Installation (RDI) est un site internet national qui permet d'accéder en temps réel à toutes les offres d'exploitations proposées à la reprise et à l'ensemble des candidats à la recherche d'une exploitation par département.

Il s'agit d'un service public décliné dans chaque département par les Chambres d'agriculture.

Rendez-vous sur www.repertoireinstallation.com et sur dordogne.chambre-agriculture.fr pour retrouver notre accompagnement #transmissionReprise

Infos et inscriptions

Rendez-vous lundi 13 novembre, dès 9 h, à :

• **Coulounieix-Chamiers**
amphithéâtre du Pôle Interconsulaire
(buffet possible sur inscription)

• **Monbazillac**
(en retransmission)
Amphithéâtre du lycée agricole et viticole de La Brie

Inscriptions (journées et buffet) auprès de Pascal Chabaud au 05 53 35 88 67 ou 07 86 00 50 50 ou pascal.chabaud@dordogne.chambagri.fr